

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018**

C.M.18.07

Date de convocation : 23 novembre 2018
Date d'affichage : 23 novembre 2018
Compte-rendu succinct : 4 décembre 2018

Nombre de Conseillers :
En exercice : 35
Présents : 26
Votants : 34

L'an deux mille dix-huit, le trente novembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE - MMES VERTENEUILLE – CRISPIN - M. BILLARD - MME EUDE - M. VERMOT - MME BOURETTE – M. AUMARD - MMES IOSUB – SIMONOT – MM. MORENCY – GUILLOU – EUDE - MMES KLEIN-POUCHOL – MERLIN - M. BENELHABIB – MMES DENIS - JANIAUD-VERGNAUD - QUATREHOMME - M. DE SAULCES-LARIVIERE - MME WAYACK PAMBE - MM. BENARAB - VIALADE – MME DUVERNOIS - MM. BRULIN – PROST.

ETAIENT REPRESENTES : M. FROSSARD (POUVOIR M. VERMOT) – M. FOURNIER (POUVOIR MME VERTENEUILLE) – MME SANE (POUVOIR MME EUDE) – MME SEGHIRI (POUVOIR MME MERLIN) – M. MENDY (POUVOIR M. EUDE) - M. MOHAMED (POUVOIR MME IOSUB) - MME MANDILE (POUVOIR MME SIMONOT) - M. DAMONT (POUVOIR M. BILLARD).

ABSENT : M. BEKKOUCHE

SECRETAIRE : M. BENELHABIB

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

18.09.26 - REFORME DE VEHICULE

18.10.27 - CONTRAT DE LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE 2018 AVEC LA CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE D'UN MONTANT DE 2 500 000 €

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

INFORMATIONS

DIRECTION DES RESSOURCES TECHNIQUES

**DECISIONS RELATIVES AUX MARCHES PUBLICS EN APPLICATION DE L'ARTICLE
L 2122-22 ALINEA 4 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.**

Par délibération n° 14.03.06 du 29 mars 2014, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le Maire agissant en vertu de cette délégation, doit rendre compte au Conseil Municipal des décisions conformément à l'article L. 2122-23 du CGCT.

Les marchés passés conformément à ces dispositions sont les suivants :

N°	MARCHES	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT
PA 18 010	INSTALLATION ET LOCATION DE BATIMENT MODULAIRES POUR L'ACCUEIL TEMPORAIRE DES ELEVES DE L'ECOLE DU CLOS DE LA FERME	ALTEMPO	196 541.99 €
CT 18 018	MISSIONS DE COORDINATION DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE DES TRAVAILLEURS (SPS) POUR LES TRAVAUX DU CENTRE DELOISIRS DU BORD DE L'EAU	DEGOUY	5 920.00 €
CT 18 019	CONTRÔLE TECHNIQUE (CT) POUR LES TRAVAUX DU CENTRE DE LOISIRS DU BORD DE L'EAU	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION SAS	6 480.00 €
PA 18020	MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ D'EXPLOITATION- DIFFERENTS SITES	A3M – Atelier d'Architecture	Tranche ferme : 47 900.00 € Tranche optionnelle : 12 100.00 €
CT 18022	CONTRAT DE LICENCE DU LOGICIEL SIRIUS – MAINTENANCE DU LOGICIEL & ASSISTANCE A L'EXPLOITATION	FORUM SIRIUS	Lot 1 : 1 278.12 € Lot 2 : 656.95 €
PA 18 023	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE L'ECLAIRAGE DU GYMNASSE DE L'ARCHE GUEDON EN VUE DE L'OPTIMISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	ELECTRIC 77	22 500,00 €
CT 18025	MISSION DE CONTROLEUR TECHNICIEN (CT) POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION A L'OMAC SUITE SINISTRE INCENDIE	BATIPLUS. EST	5 000,00 €
CT 18026	MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION A L'OMAC SUITE SINISTRE INCENDIE	DEDRA INDUSTRIAL SAS	2 850.00 €
PA 18027	INSTALLATIONS DE VISIOPHONES CONFORME A LA REGLEMENTATION PMR SUR LES DIFFERENTS GROUPEES SCOLAIRES DE LA VILLE DE TORCY	AL SECURITE	Montant minimum annuel : 0 € Montant maximum annuel : 130 000,00 €
annuel	MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX DE RENOVATION SUITE SINISTRE INCENDIE DANS LES LOCAUX DE L'OMAC DE TORCY	GNAT INGENIERIE ILE DE France	11 500.00 €
CT 18 029	CONTRAT DE MAINTENANCE DU PANNEAU DE LA MAISON DES FETES FAMILIALES	BODET	Montant annuel : 350.00 €
CT 18 030	TRAVAUX DE RENOVATION SUITE SINISTRE INCENDIE DANS LES LOCAUX DE L'OMAC DE TORCY – AMENAGEMENT INTERIEUR	AVENIR RENOVATION	39 515.80 €
PA 18031-01	TRAVAUX DE RENOVATION SUITE SINISTRE INCENDIE DANS LES LOCAUX DE L'OMAC DE TORCY – Lot 1 – Curage Gros Œuvre	SARL SULLY BATIMENT	19 940,00 €
PA 18 031-02	TRAVAUX DE RENOVATION SUITE SINISTRE INCENDIE DANS LES LOCAUX DE L'OMAC DE TORCY – Couverture et menuiseries intérieures.	B. DUBOIS SAS	Tranche ferme : 45 840,00 € Tranche optionnelle : 28 440,00 €
PA 18 031-04	TRAVAUX DE RENOVATION SUITE SINISTRE INCENDIE DANS LES LOCAUX DE L'OMAC DE TORCY – Revêtement du sol.	LES PEINTURES PARISIENNES SAS	17 778,50 €
PA 18 031-05	TRAVAUX DE RENOVATION SUITE SINISTRE INCENDIE DANS LES LOCAUX DE L'OMAC DE TORCY – Revêtement mural.	LES PEINTURES PARISIENNES SAS	19 568,60 €
PA 18 031-06	TRAVAUX DE RENOVATION SUITE SINISTRE INCENDIE DANS LES LOCAUX DE L'OMAC DE TORCY – Electricité – CVC.	MATE	40 652,01 €
AO 18 032	MAINTENANCE ET EXPLOITATION AVEC GROS ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, TRAITEMENT D'AIR, VENTILLATION ET TRAITEMENT D'EAU DES EQUIPEMENT COMMUNAUX	AXIMA CONCEPT S.A	Montant sur 5 ans : 945 290.08 €
PA 18 033	MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE SUR L'OPERATION COMMERCES DU QUARTIER DE L'ARCHE GUEDON	SEGAT	61 036.00 €

PA 18 034-01 Lot 01	TELESURVEILLANCE ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ALARMES INTRUSION Lot 1 – Télésurveillance des Alarmes Intrusion des bâtiments communaux	AGVEILLE SAS	Montant annuel : 3 120,00 € Reprogrammation : 6 135,00 € en une fois en début de marché
PA 18 034-02	TELESURVEILLANCE ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ALARMES INTRUSION Lot 2 : Maintenance des alarmes intrusion des bâtiments communaux	AL SECURITE	Montant annuel : 6 000,00 €
PA 18 036	MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE JURIDIQUE ET FINANCIERE SUR LE QUARTIER DE L'ARCHE GUEDON A TORCY	SETEC ORGANISATION	Prestation A : 66 600.00 € Prestation B : Minimum : 0.00 € Maximum : 100 000.00 €
PA 18 037	DESINSECTISATION ET DERATISATION DES LOCAUX DES DIFFERENTS EQUIPEMENTS DE LA VILLE DE TORCY	EST JULIEN AUROUZE	Prestation A : 2 008.00 € Prestation B : 8 000.00 €
CT18040	ACQUISITION DE CERTIFICATS DE SIGNATURES ELECTRONIQUES ET TELESERVICE	DOCAPOST	750 €
PA 18 041	FOURNITURES DE MATERIEL POUR LA SIGNALISATION VERTICALE	SES NOUVELLE SAS	Montant maximum annuel : 25 000 €
PA 18 042	MAINTENANCE ET REPARATION DES PORTES AUTOMATIQUES, SEMI-AUTOMATIQUES, DES PORTES AUTOMATIQUES, DES PORTES SECTIONNELLES INDUSTRIELLES, BARRIERES, GRILLES ET RIDEAUX METALIQUES	IMPAIROUSSOT	Montant annuel : 5 000,00 € Prestation A pour la maintenance courante. Montant annuel de 0 € à 30 000,00 € Prestation B pour la réparation, dépannage.
CT 18 043	CONTRAT SVP – ASSISTANCE JURIDIQUE	SVP	Montant annuel : 14 042,28 €
MS 18003	ACCORD CADRE PRESTATIONS DE GEOMETRE EXPERT Marché Subséquent – Relevé topographique Rue Chèvre	ATGT	4 295 €
MS 18004	ACCORD CADRE PRESTATIONS DE GEOMETRE EXPERT Marché Subséquent – Relevé topographique Roger Couderc	ATGT	5693,50
PA 18044	ENTRETIEN ET REPARATION DE DEUX BALAYEUSES DE VOIRIE SCHMIDT	EUROPE SERVICE SAS	Montant maximum annuel : 50 000 €
PA 18 045	FOURNITURES DE MOBILIERS ET D'EQUIPEMENTS URBAINS	INGENIA SA	Montant maximum annuel : 40 000.00€
PA 18046-01	FOURNITURE DE VETEMENTS ET D'ACCESSOIRES DE TRAVAIL Lot 1 : Agents du centre technique municipal, Logistique, régie culturelle	SPIQ	Montant maximum annuel : 20 000 €
PA 18046-02	FOURNITURE DE VETEMENTS ET D'ACCESSOIRES DE TRAVAIL Lot 2 : Agents des services intendance, crèches, 3 ^{ème} âge	HENRI BRICOUT	Montant maximum annuel : 10 000 €
PA 18046-03	FOURNITURE DE VETEMENTS ET D'ACCESSOIRES DE TRAVAIL Lot 3 : Agents du service des sports	KERMASPORT	Montant maximum annuel : 7 000 €
PA 18046-04	FOURNITURE DE VETEMENTS ET D'ACCESSOIRES DE TRAVAIL Lot 3 : Agents de la Police Municipale	SENTINEL	Montant maximum annuel : 12 000 €
MO 18047	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ET LE REAMENAGMEENT DU QUARTIER GRANDE RUE	ETUDIS AMENAGEMENT	44 100 €
CT 18048	MAINTENANCE DE LA CHAUDIERE Logement 9 Place de l'Eglise	PIERRE MORILLE	Montant annuel : 154,91 €
CT 18049	LOCATION DE VEHICULE	DIAC LOCATION	Montant sur 36 mois : 8915,10 €
CT 18050	MISSION PARTIELLE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DE LA FERME DU COUVENT	SUZANNA DEMETRESCU-GUENEGO ARCHITECTE	18 500 €
CT 18051	LOCATION DE DECORATIONS LUMINEUSES	FESTILIGHT	24 295,90 € 3 ans
CT 18052	ABONNEMENT ET INSTALLATION D'INTERNET DANS LES ECOLES DE TORCY ET MAIRIE	CELESTE	Montant mensuel : 3 496 €
AC 18053	ACCORD CADRE – PRESTATIONS DE GEOMETRE EXPERT AVEC APPLICATION FONCIERE Multi-attributaires	ATGT/KERGUEN MANDROIT/TT GEOMETRES	Montant maximum : 220 000 €
PA 18054-01	FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES Lot 1 – Epicerie Boissons Conserves	PRO A PRO	Montant minimum annuel : 5 000 € Montant maximum annuel : 17 000 €

PA 18054-02	FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES Lot 2 – Produits frais – Produits laitiers	PRO A PRO	Montant minimum annuel : 3 000 € Montant maximum annuel : 15 000 €
PA 18054-03	FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES Lot 3 – PRODUITS SURGELES	SYSCO	Montant minimum annuel : 5 000 € Montant maximum annuel : 17 000 €
PA 18054-04	FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES Lot 4 – FRUITS ET LEGUMES	COFIDA	Montant minimum annuel : 3 000 € Montant maximum annuel : 17 000 €
PA 18054-05	FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES Lot 5 – Lait infantile et produits dérivés	SODILAC	Montant minimum annuel : 500 € Montant maximum annuel : 3 000 €

RAPPORT ANNUEL 2017 DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT ET DE CHAUFFAGE URBAIN.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel eau potable, assainissement, réseau de chaleur de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2017.

PROJETS DE DELIBERATIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

18.07.01 - REVISION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE DU MARCHÉ D'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE DE TORCY, A COMPTE DU 1^{ER} JANVIER 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- adopte la révision à hauteur de 1,10 % des tarifs des droits de place du marché public d'approvisionnement de la Ville de Torcy, sera appliquée uniquement aux commerçants abonnés à compter du 1^{er} janvier 2019, ainsi qu'il suit :

Commerçants abonnés	Tarifs appliqués depuis le 01/09/2017	Tarifs applicables à compter du 01/01/2019
	Tarifs en € HT	Tarifs en € HT
Droit de place pour une profondeur maximale de 2 mètres		
Place couverte : le mètre linéaire de façade	6,20	6,27
Place formant encoignure ou passage : supplément	3,78	3,82
Droit de déchargement par véhicule ou remorque, à l'unité	3,27	3,31
Redevance d'animation par commerçant et par séance	2,35	2,38

- décide de maintenir les tarifs des droits de place appliqués aux commerçants non abonnés, ainsi qu'il suit :

Commerçants non abonnés	Tarifs maintenus à compter du 01/01/2019
	Tarifs en € HT
Droit de place pour une profondeur maximale de 2 mètres	
Place couverte : le mètre linéaire de façade	3,89
Place découverte : le mètre linéaire de façade	2,59
Place formant encoignure ou passage : supplément	2,04
Droit de déchargement par véhicule ou remorque, à l'unité	1,76
Redevance d'animation par commerçant et par séance	2,35

PRECISE que la Commune de Torcy a délégué la perception des droits de place du marché d'approvisionnement au délégataire.

18.07.02. - INDEMNISATION - SINISTRE DU 12 SEPTEMBRE 2016 - DEGAT DES EAUX AU LCR JULES RAIMU.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser le montant de l'indemnisation à la MAIF – 200 avenue Salvador Allende 79038 NIORT CEDEX 9 à hauteur de 1 500 € et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au règlement de ce dossier.

MISSIONS TRANSVERSALES

18.07.03 - ELABORATION D'UN RECUEIL DES PROCEDURES DE REMONTEES D'INCIDENTS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le recueil des procédures de remontées d'incidents de la Ville de Torcy et autorise Monsieur le Maire à procéder à sa diffusion au sein des services municipaux de la Ville.

VIE SCOLAIRE

18.07.04 - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE TORCY ET LA COMMUNE DE COLLEGIEN RELATIVE A LA FACTURATION DE LA RESTAURATION POUR LES ENFANTS SCOLARISES EN CLASSE UNITE PEDAGOGIQUE POUR ELEVES ALLOPHONES ARRIVANTS (UP2A).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, le projet de convention et autorise Monsieur le Maire à signer ledit acte et effectuer toute formalité nécessaire à cet effet.

18.07.05 - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE TORCY ET LA COMMUNE DE PONTAULT COMBAULT RELATIVE A LA FACTURATION DE LA RESTAURATION POUR LES ENFANTS SCOLARISES EN CLASSE ULIS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention et autorise Monsieur le Maire à signer ledit acte et effectuer toute formalité nécessaire à cet effet.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES

18.07.06 - ADMISSION EN NON-VALEUR 2018 DE CREANCES IRRECOUVRABLES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'admettre en non-valeur 2018 au compte 6541, des produits irrécouvrables pour un montant total de 8 894,25 €.

18.07.07 - REPRISE DE PROVISIONS 2017 ET DOTATION AUX PROVISIONS 2018 POUR DEPRECIATION DE COMPTES DE REDEVABLES (CREANCES DOUTEUSES).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe de reprendre les provisions constituées en 2017 pour un montant de 35 000 €, de réaliser la dotation aux provisions 2018 pour un montant de 34 900 € et de procéder aux opérations comptables d'ordre budgétaire qui s'imposent.

DIRECTION DES SOLIDARITES

18.07.08 - VOTE D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « VIVRE MIEUX » POUR L'ANNEE 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 350 €, pour l'année 2018, à l'association « VIVRE MIEUX ».

DIRECTION DES RESSOURCES TECHNIQUES

18.07.09 - CONVENTION DE CONCESSION POUR LE SERVICE PUBLIC DU DEVELOPPEMENT ET DE L'EXPLOITATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE LA FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE AUX TARIFS REGLEMENTES DE VENTE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes du projet de convention de concession tripartite entre ENEDIS, EDF et la Commune de Torcy pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente et autorise Monsieur le Maire à signer à ladite convention de concession et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

18.07.10 - CESSION DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU MARCHE COMMUNAL D'APPROVISIONNEMENT DU CENTRE ANCIEN A LA SOCIETE LOISEAU MARCHE - AVENANT N° 2.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes du projet d'avenant relatif à la cession de la convention de délégation de service public pour l'exploitation du marché communal d'approvisionnement avec la SAS LOISEAU MARCHES, autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant et invite Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités de publicité, transmission et notification requises pour l'exécution de la présente délibération.

DIRECTION DE L'URBANISME

18.07.11 – ACQUISITION DU FONCIER DE L'ASL « ENSEMBLE IMMOBILIER DE TORCY - LES COTEAUX DE MAUBUÉE », RUE FRANCOIS VILLON, RUE PABLO NÉRUDA, RUE CHARLES BAUDELAIRE, ALLÉE PAUL VERLAINE, ALLÉE LAMARTINE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir à l'euro symbolique les parcelles AE 83-183, AF 32-44-113-114-116 à 124 et AI 129-130-131 pour une contenance d'environ 4 835m² et de les classer dans le domaine public communal et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à cette cession ASL « Ensemble immobilier de Torcy - les Coteaux de Maubuée »/Commune de Torcy.

18.07.12 - RÉTROCESSION ASL « LES CHARMETTES A TORCY » / COMMUNE DE TORCY D'UNE PARTIE DE L'ALLÉE ROGER COUDERC ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle BK 12p constituant une partie de l'allée Roger Couderc et de la classer dans le domaine public communal et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à cette cession propriété ASL « Les Charmettes à Torcy » / Commune de Torcy.

18.07.13 - RÉTROCESSION ASL « LE HAMEAU DE TORCY » / COMMUNE DE TORCY - ACQUISITION DES PARCELLES AL 56p, AL 57p, AL 66p, AL 67 ET AL 68 ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir à l'euro symbolique les parcelles AL 56p, AL 57p, AL 66p, AL 67 et AL 68 représentant une emprise d'environ 1 959 m² et de les classer dans le domaine public communal et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à cette cession ASL « Le Hameau de Torcy » / Commune de Torcy.

18.07.14 - RÉTROCESSION OPH77 / COMMUNE DE TORCY - ACQUISITION DE LA PARCELLE AB 295 COMPRENANT L'ALLÉE JULES GUESDE, LE CITY STADE ET L'AIRE DE STATIONNEMENT ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle AB 295 comprenant l'allée Jules Guesde, le city stade et l'aire de stationnement pour une contenance d'environ 3 489 m² et de la classer dans le domaine public communal et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à cette cession propriété OPH77 / Commune de Torcy.

18.07.15 - ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE DES EMPRISES DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ N°2 DU PLU POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA MARE AUX MARCHAIS ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir à l'euro symbolique une partie des parcelles BH 5, BH 7, BH 8 et BH 11 représentant l'emprise de l'emplacement réservé n°2 du PLU, pour une superficie d'environ 147 m², et de les classer dans le domaine public communal et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à cette cession.

18.07.16 - CONVENTION COMMUNE DE TORCY / ASSOCIATION ALLIANCES FERTILES RELATIVE AU JARDIN PARTAGE COLLECTIF DE LA PLAINE DU BEL AIR.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'occupation et d'usages pour la gestion d'un jardin partagé collectif situé Plaine du Bel Air à Torcy, modifiée quant à la prise en charge par la Commune de l'abattage des peupliers et autorise Monsieur le Maire à signer et exécuter ladite convention et tous les actes en découlant.

18.07.17 - DÉCLASSEMENT DES EMPRISES NECESSAIRES POUR LA RÉALISATION D'UN PROGRAMME DE 6 LOGEMENTS LOCATIFS SITUÉ 4 BIS / 6 GRANDE RUE PAR MC HABITAT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prononce la désaffectation d'une partie des parcelles BK 540, BK 542 et BK 544, décide le déclassement du domaine public communal d'une partie des parcelles BK 540, BK 542 et BK 544 et son intégration dans le domaine privé communal et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

18.07.18 - CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE A MC HABITAT DES EMPRISES NECESSAIRES POUR LA RÉALISATION D'UN PROGRAMME DE 6 LOGEMENTS LOCATIFS SITUÉ 4 BIS / 6 GRANDE RUE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de cession à l'euro symbolique de ce foncier d'environ 13 m² à MC Habitat provenant des parcelles référencées BK 540, BK 542 et BK 544 et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous documents afférents à cette cession,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15 le trente novembre deux mille dix-huit.

Le Maire
Guillaume LE LAY-FELZINE

